

Madama vit ici, il doit rester ici : Régularisation pour Madama !

En janvier dernier, Eric Durupt entamait une grève de la faim qui allait durer trois semaines afin de protester contre la non régularisation du jeune Madama, qu'il a recueilli il y a deux ans maintenant.

La Préfecture du Puy-en-Velay s'était engagée à faire une expertise rapide des documents d'identité fournis le 25 février 2021, afin d'apporter dans un délai rapide une réponse à la demande de titre de séjour de Madama Diawara.

Convoqué le mardi 9 mars par la Police aux Frontières au commissariat de Gerzat, pour vérification des documents, le jeune Madama s'est présenté avec Eric et Véronique, ses parents de Coeur, afin de prouver sa bonne foi; Les trois ont été mis en garde à vue dès leur arrivée. Relâchés au bout de quelques heures, Eric et Véronique ont appris avec effroi que Madama allait être conduit en fin d'après-midi au Centre de Rétention de Lyon en vue de son expulsion.

Rappelons encore une fois l'énorme gâchis que représente une telle décision, rappelons que Madama a une formation qui l'attend, des employeurs sont déjà prêts à le prendre en apprentissage.

Dénonçons ces pratiques brutales psychologiquement, qui condamnent tout espoir, et sont sans aucun doute pensées pour couper toutes envies à ceux et celles qui voudraient s'établir en France, et qui ont pourtant bravé tous les dangers de leur périple migratoire.

Nous ne pouvons accepter de telles pratiques qui entachent les Droits de l'Homme et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Madama vit ici, étudie ici, il doit rester ici.

